



Analyse politique non exhaustive du Projet de loi de finance (PLF) 2019 - 5/10/2018

Un projet de Budget 2019 « de dingue » qui accélère le désarmement des services publics.

Rappel : un euro en janvier 2018 ne vaudra pas le même euro en janvier 2019 (euro courant différent d'euro constant (déduction de l'inflation. Idem sur la notion de volume qui déduit l'inflation). Sigle : Milliards (Mds) et millions (Ms).

Le contexte dans lequel s'est élaboré ce PLF 2019 et données de ce PLF (source PLF 2019 Bercy).

Pour 2019, prévision de croissance de 1,7% (en 2017 on était à 2,2%) et **inflation estimée à 1,3%** hors tabac. (La Banque de France projette plutôt autour de 1,6 % en inflation).

A / Poursuite de la baisse de la part des dépenses publiques (DP) rapportée à la richesse produite (PIB). Le ratio DP/PIB passerait de 54,6 % en 2018 à **54 % en 2019** (en 2012 on était à 56,4%). Soit **1306,8 Mds de DP** (rappelons que le montant des DP n'est en aucun cas une part du montant du PIB. Ce sont deux chiffres de natures différentes).

Le **PIB retenu pour 2019 serait de 2420 Mds** (plus 1,7 % en volume P/R à 2018 avec déduction de l'inflation - Pour simplifier nous pourrions dire que le PIB correspond à notre revenu annuel.).

Bref la part des dépenses publiques donc socialisées consacrée aux services publics aux ministères et à la protection sociale (dont la retraite), diminue en lien avec une richesse qui elle augmente (indicateur PIB). Rappelons que la population augmenterait aussi de 0,4 % soit 272 000 personnes en plus en 2019.

A.1 / Un fait nouveau et d'importance dans ce PLF dans la suite du PLF 2018 : le gouvernement diminue les recettes du budget de l'État (moindres rentrées fiscales en faveur des très riches et des entreprises et cela constitue des manques à gagner (recettes)).

Ainsi **Les recettes du budget de l'Etat** pour 2019 sont programmées à **291,4 Mds** contre 309,5 Mds en 2017. Elles baissent de 14,9Mds en euros courant (moins 4,8%). Cette baisse a commencé en 2018. Et elles baissent d'autant plus en valeur en Euros constant (avec l'inflation), alors que le PIB augmente.

Les dépenses du budget de l'Etat augmentent seulement de 4 Mds soit 1% (inflation à 1,3%) pour atteindre **390,8 Mds** (386,4 Mds estimés en 2018) !

Le déficit budgétaire serait donc **de 98,7Mds** soit 2,8% et dont 0,9% (20 Mds) sont dus aux choix fiscaux de 67,7 Mds réalisé en 2017). Rappelons que ces déficits vont nécessiter que l'Etat emprunte.

A.2/ Chaque PLF efface de la mémoire ce qui a été supprimé en dispositions sur les années antérieures. Ce projet de budget 2019 entérine la défiscalisation faite aux très très riches et aux entreprises en 2018, en ayant supprimé l'ISF (Moins 4, 5 Mds de recettes) par exemple et autres dispositions (baisse d'impôts sur les sociétés),... Il supprime encore plus de 2200 emplois à Bercy en ne rappelant pas que cela fait plus de 30 000 emplois supprimés depuis 10 ans au ministère des finances alors que la fraude fiscale elle atteindrait 100 Mds (dernier rapport de solidaire à venir) !!!

B/ Des enfumages et politiques de bonneteau:

B.1/ Contrairement aux effets d'annonces du gouvernement des **6 Mds de pouvoir d'achat rendus aux ménages** c'est d'abord **18,8 Mds rendus aux entreprises** (soit trois fois plus).

Cela se fait par une baisse de prélèvements obligatoires. Or l'OFCE calcule pour les ménages seulement 3,8 Mds de gain et encore pas pour tous les ménages et de la même façon sur le territoire. L'OFCE compte ce qui est repris de l'autre main par exemple (revalorisation de 0,3 %, donc désindexation, pour une inflation calculée à 1,3 % des prestations sociales (AF, APL,...) et retraites, pensions. Rappelons aussi le gel du point d'indice, la hausse de CSG mal compensée pour les fonctionnaires, le jour de carence,

hausse des carburants, le ministre compte aussi les 300 000 retraités exonérés de la hausse CSG...et des mesures votées dans le PLF 2018 (baisse de cotisations...) !!!)

Par contre pour les nouveaux 18,8 Mds de cadeaux fiscaux faits aux entreprises il n'y a toujours pas de demandes de contreparties en termes d'emploi et d'investissement.

C / Un projet de budget très risqué par ses choix et sa théorie du ruissellement sur les entreprises qui ne fonctionne pas :

C.1/ Le gouvernement s'interdit des marges de manœuvres. En effet nombre d'éléments de cadrage pourraient se modifier dans le mauvais sens au vu de la conjoncture internationale instable comme par exemple **le taux de croissance** (1,7%) qui pourrait être moindre (moins de recettes), ou **l'inflation** à 1,3 % (hors tabac) qui est très minorée.

C.2/ Mais surtout le choix de ce gouvernement de cumuler sur ce budget 2019 à la fois le paiement pour le dernier exercice 2018 du CICE sur le budget 2019, soit **dépense de 20,4 Mds, et de la transformation de ce CICE en baisse de cotisations** en 2019 équivalent aussi à 20 Mds, soit un coût total au budget de 40 Mds.

Ce choix de cumuler les deux fait basculer le déficit public de 1,9 % à 2,8 % !!! Si une seule mesure est appliquée (solde et fin du CICE sur 2019) on reste à 1,9% du fameux ratio.

Ce choix met sous contrainte fortement les dépenses publiques dans les ministères (cf EN , sport, MESR,...) et plus si le contexte économique se dégrade (moins de recettes fiscales).

De même comme l'indique le dernier rapport du comité de suivi du CICE (source les Echos du 24 Septembre), le CICE et la baisse de cotisation seraient neutre sur l'emploi, l'investissement.

D/ Et dans les ministères :

19 missions sur 31 voient leurs crédits augmentés mais de peu. **Les crédits pour les ministères entre 2018 et 2019 augmentent de 2 Mds soit plus 0,8 % pour une inflation à 1,3 %. (De 241,3Mds à 243,3 Mds constant).**

Par contre le ministère du travail et de l'emploi voit ses crédits baisser de 2 Mds (dont suppressions de contrats aidés)!

11 ministères sur 16 voient leurs effectifs baissés en solde : beaucoup à Bercy (2283) ce qui contribue à la poursuite du désarmement du contrôle fiscal (100 Mds de fraude estimé maintenant par solidaire), travail (1618 postes), agriculture, EN (43,6 % des 4126 sur budget général) culture, transition écologique (1078), solidarités...).

L'Education Nationale voit son budget passer de 51,49 Mds à **52,31Mds** soit plus 820 Ms (plus 1,6% contre inflation à 1,3 à minima - certains prévoient 1,6%). On voit surtout un solde de suppression de 1813 postes (avec des redéploiements internes aboutissant à plus 3200 suppressions de postes enseignants (2600 sd degré public) et 400 administratifs et plus 1800 créations dans le 1er degré). Tout ceci dans un contexte de progression des effectifs surtout dans le second degré. Sans parler des besoins et retards, cette petite hausse en fait de 0,3% (151 Ms !) ne permet même pas de suivre non plus le GVT, le PPCR,...

L'Enseignement supérieur et de la recherche voit son budget passer de 27,40 Mds à **27,90 Mds** soit plus 500 Ms (plus 1,8% - idem reste moins inflation : 0.5% donne que 144 Ms). Ajoutons que dans la loi PLF 2018 initiale les crédits était de 27,6 Mds mais 200 Ms ont été gelés en cours d'année). Idem cela ne couvre pas les retards (il aurait fallu créer 12 universités depuis 2009). 50 000 de jeunes devraient arriver dans l'ESR en plus en 2019.

Le GVT dans les seules universités coûte un minimum de 70 Ms et le PPCR coûterait 100 Ms. La loi ORE selon la CPU nécessiterait au moins 400 Ms... Etc.

Pas de suppression ni création en solde de postes mais il y a 19 000 emplois gelés. On revendique 3Mds de plus par an pour couvrir les retards, les besoins et se mettre à niveau.

Le ministère sport jeunesse et vie associative : Il passe de 960 Ms à 1 Mds mais la moitié (500Ms) va au service civique.

Pour le sport (haut niveau, pour tous, JO, opérateurs,...) on passerait de 481,3 Ms à 451 Ms soit moins 30 Ms (- 6%) après une baisse de 7% en 2018 ! Le CNDS est plafonné à 130 Ms et perd 3 Ms et budget fonctionnement lui perd 27,3 Ms. L'agence aurait 15 Ms au départ (?) (part CNDS) et les JO 70 Ms (?) Deux suppressions d'emplois chez les opérateurs. Mais à surveiller les 502 suppressions qui vont avoir lieu au ministère solidarités et santé (des postes du MSJVA participant à des missions (santé,...))

D.1 / Diminution de l'emploi de fonctionnaires : Il est supprimé donc entre création et suppression 4164 postes sur Budget Etat (rappel moins 1276 ETP en 2018).

On est à 5399 sur deux ans soit 10,7% du total annoncé à 50 000. Page 18 du PLF il est écrit que « *les efforts en matière d'emplois auront vocation à se renforcer dans les prochaines années et s'appuieront sur les résultats de transformation AP2022...* ». L'EN est le plus gros employeur Etat !

Rappel Ce gouvernement annonce moins 120 000 emplois dans la fonction publique pour ce quinquennat dont 70000 dans la FP territoriale.

Une loi de finance des collectivités locales est à venir dans les mois qui viennent aussi. La dotation prévue dans le budget 2019 est stabilisée donc identique mais diminue en volume car inflation à minima de 1,3%.

Autres points :

- Poursuite de la baisse de l'impôt sur les sociétés (ISS) de 33 % à 31% pour atteindre 25% en 2022. (moins 2,1Mds de pertes de recettes encore cette année).
- Dégrèvement de la taxe d'habitation pour 80% des ménages : moins 3,8 Mds
- Exonération de cotisations sur heures supplémentaires soit moins 600 Ms. (L'OFCE estime que cela détruirait 19 000 emplois).
- Mise en place du prélèvement à la source de l'IR avec les entreprises qui deviennent collecteur (et risque de recouvrement moindre comme pour la fraude à la TVA, trésorerie supplémentaire) et d'autre part coût pour le budget Etat dans le décalage d'un mois des recettes du prélèvement à la source (Moins 5,9 Mds).
- Il y aurait à étudier l'axe de la dématérialisation engagée par l'État (2.0) ainsi qu'une forme d'ubérisation des services publics ou missions...

Il y aurait beaucoup à dire encore sur ce projet de budget. La suppression de contrats aidés. Abandon de la taxe sur les transactions financières, de la lutte contre la fraude fiscale (100 Mds), de débats sur la pertinence de nombreuses niches fiscales (100 Mds), etc...

La charge de la dette passerait de 42,1 Mds en 2019 (41,2 en 2018) Plus 0,9 Ms.

E / Ensuite nous assistons à une fiscalisation de la protection sociale avec l'augmentation de la CSG et l'idée de fusionner les deux budgets à terme en 2022 au plus tard. Les excédents budgétaires de la sécu (plus 1 Mds en 2019) pourraient être transférés vers le budget état pour réduire les déficits. La loi de PLF SS pourrait devenir une loi de financement de la protection sociale ce qui supprime la référence SS.

Ajoutons avec le plan santé de 400 Ms, que les estimations entre le plafond de dépenses qui serait fixé à une évolution de 2,5% et celle estimée des besoins de soins par le haut conseil des finances publiques à 4,5%, soit un écart de 2 points, nécessitera au total une économie de 3,8 Mds (source les Echos du 25/09) pour la SS.

En conclusion : C'est un budget qui va renforcer les inégalités, qui désocialise en poursuivant l'affaiblissement des services publics et la protection sociale. Il accentue la concentration de la rente au détriment de la redistribution via les SP et la PS. Ce budget continue de transférer les charges vers les ménages au bénéfice des entreprises. La théorie du ruissellement ne marche pas, affaiblit la croissance, le pouvoir d'achat de la masse des Français, déstructure et affaiblit les services publics.

«La richesse ne ruisselle pas vers le bas, elle est aspirée par le haut!» Elle est créée par le travail et l'activité humaine et non par le capital.

Pascal.anger@snepfsu.net